



DÉCLARATION PRÉALABLE AU CSA-1D du 28/08/2026 PAR LA FNEC FP FO 72

La rentrée scolaire s'annonçait déjà chaotique avec les milliers de suppressions de postes et de classes et la dégradation continue des conditions de travail liée aux contre-réformes... les systèmes informatiques du ministère viennent à nouveau d'être piratés, provoquant l'inquiétude et la colère des personnels qui paient les conséquences de cette situation.

Notre académie est particulièrement impactée. Lors de la rencontre de début de semaine entre le recteur les organisations syndicales, celui-ci a assuré que les payes de septembre seraient assurées avec des effets de bord et qu'il y aurait des ajustements à faire. Il a également précisé que les directeurs d'écoles et chefs d'établissement auraient une clé OTP pour pouvoir assurer la rentrée.

Dans quelles conditions vont être affectés les personnels remplaçants, les compléments de temps partiels, les listes complémentaires ? Quelle est l'ampleur exacte de la fuite des données personnelles ?

La succession des cyberattaques ayant frappé les systèmes d'information de l'Éducation nationale depuis le début de l'année 2026, en mars, avril, juillet, culminant mi-août avec la fuite massive de plus de 346 millions de lignes de données brutes issues de 33 académies et couvrant jusqu'à 20 ans d'archives, n'est plus un incident isolé mais le signe d'une inacceptable défaillance structurelle de la capacité du ministère à garantir la sécurité des données qu'il collecte, tant pour ses agents que pour les familles et les élèves.

Il ne s'agit pas d'un manque d'anticipation, mais de choix politiques de la part d'un gouvernement qui a fait voter une augmentation des dépenses militaires de 40 milliards cette année, mais qui est incapable de donner à nos agences de lutte contre la cybercriminalité les moyens nécessaires.

C'est ce même gouvernement qui a laissé les personnels sans moyens face à la canicule au mois de juin, le même qui a laissé les incendies ravager la Gironde cet été !

La situation est grave et préoccupante. Les données qui ont fuité exposent durablement les agents à l'usurpation d'identité administrative, notamment à des tentatives de fraude ciblant la paie, les demandes de mutation ou les dossiers de carrière, un escroc disposant de données exactes et vérifiées étant en mesure de se faire passer pour un service RH légitime.

Cette fuite de données est aussi le révélateur d'une évolution profonde de la gouvernance de notre système éducatif. Depuis plusieurs années, le ministère a fait le choix du pilotage par la donnée. Chaque réforme s'accompagne de nouvelles remontées d'informations, de nouveaux indicateurs, de nouveaux tableaux de bord. Les établissements sont devenus les producteurs permanents d'une masse considérable de données destinées à alimenter les outils de pilotage de l'administration centrale.

Derrière l'objectif affiché d'améliorer le fonctionnement des établissements se dessine une autre réalité : disposer d'une information toujours plus exhaustive, plus rapide et plus centralisée pour observer, comparer, mesurer... et, en fin de compte, contrôler. Car le pilotage par la donnée n'est jamais neutre. Il traduit une certaine conception du management public : celle selon laquelle l'action des établissements ne se juge plus d'abord par la confiance accordée aux professionnels, mais par l'exploitation d'indicateurs censés rendre compte de leur activité. Les chiffres deviennent progressivement des instruments de gouvernance. La confiance recule au profit du contrôle.

À force de vouloir tout savoir, l'administration finit par tout contrôler. À force de tout centraliser, elle finit par tout exposer. Cette fuite de données n'est pas seulement une faille informatique ; elle révèle un mode de gouvernance où le contrôle par les chiffres tend progressivement à remplacer la confiance dans les professionnels. Il est temps de redonner du sens au pilotage de l'École : moins de clics, plus de confiance.

Concernant l'objet qui nous réunit aujourd'hui, à savoir les mesures d'ajustement de carte scolaire, nous n'étions pas favorables à la tenue de cette instance avant la rentrée scolaire. Vu le contexte et les incertitudes, le manque de visibilité sur les effectifs il nous paraît impossible d'acter des mesures d'ajustement. Et en raison de cette situation exceptionnelle nous vous demandons d'annuler toutes les fermetures de classes actées lors du dernier CSA.